Habilitation FDFP



LETTRE D'HABILITATION

Abidjan, le

1 8 NOV 2019

Monsieur le Directeur IACCES ACADEMY 06 BP 6248

ABIDJAN 06

N/ Réf: FDFP-CG/N°273-2019/HAB/NKJ/ALBB/kt

Monsieur le Directeur,

La Commission Permanente du Fonds de Développement de la Formation Professionnelle (F.D.F.P) au cours de sa séance du 22 octobre 2019, a habilité votre cabinet pour mener des actions de formation dans le (s) domaine (s) suivant (s) :

- SPECIALITES PLURIVALENTES DE L'INFORMATIQUE
- ❖ TELECOM ET TELEPHONIE, RESEAUX, TRANSMISSION
- ♦ MANAGEMENT, GESTION D'ENTREPRISE, ENTREPRENEURIAT
- SPECIALITES PLURIVALENTES ECHANGES, GESTION
- ORGANISATION, GESTION DES COOPERATIVES ET GROUPEMENTS.

La présente lettre confère à votre cabinet les avantages prévus au Décret N° 92-529 du 02/09/1992 pour une durée allant jusqu'au 31 décembre 2020.

Cette habilitation, renouvelable chaque année, peut être suspendue ou annulée si les conditions de son octroi n'étaient plus réunies.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations distinguées.

LE PRESIDENT DU COMITE DE GESTION

Joël Kouadio N'GUESSAN